

LE

5625

**FRANC PARLEUR**

5 cent.

**LYONNAIS,**

1 f. 25 c.

le Numéro.

**JOURNAL RÉPUBLICAIN**

par mois.

On s'abonne : place de l'Ancienne-Douane, 3, au 4.

**Aux Lecteurs.**

Le *Franc Parleur Lyonnais* ne fait pas de profession de foi ; c'est souvent une vérité, hélas !... comme la Charte.

Fidèle à son nom, il veut, suivant sa guise, parler de tout et sur tout ; approuver ce qui lui semblera bien, poursuivre à outrance le mal sous quelque forme qu'il se présente.

Mais, comme il est d'usage qu'à son entrée dans le monde, chaque nouveau-né, par ses répondeurs, déclare quelle religion il entend embrasser ; nous, les père et parrain du *Franc Parleur Lyonnais*, en le présentant dans le giron de la République française, nous jurons pour lui qu'il respectera toujours et propagera, suivant ses forces, cette belle devise :

*Liberté, Égalité, Fraternité.*

**DES CLUBS.**

Des clubs doivent être ouverts à Lyon, dit-on. Mais quel jour ?

Le respectable citoyen Lortet est chargé de ce soin ; c'est une mission confiée à de bonnes mains. D'accord.

Mais le temps presse, et nous ne voyons rien poindre à l'horizon.

Cependant encore 27 jours seulement, et nous devons choisir, entre tous les citoyens, les plus dignes ; comment les distinguerons-nous ?

Comment, en un temps si court, séparer le bon blé de l'ivraie, reconnaître les gens capables et dévoués ?

Si, par malheur les moments pressent, les choix allaient tomber sur ces intrigants éhontés qui ne rougiront pas plus de mendier les suffrages qu'ils rougissent d'accabler le pouvoir de leurs pétitions ; tourbe sans convictions comme sans pudeur !

Pauvre République, tu aurais vécu !

Alerte donc, citoyen Lortet, calmez notre juste impatience !

Votre tâche est lourde, votre responsabilité est grande !

Que votre zèle ne reste pas au-dessous de votre noble mission.

Hâtez-vous ? hâtez-vous ? au nom du peuple nous vous le demandons.

**AUX TRAVAILLEURS.**

Vive la République !

Frères, ce cri s'élançait aujourd'hui de toutes les poitrines, sinon de tous les cœurs.

Eh bien ! voulez-vous qu'elle vive cette République, qui vous est si chère ; écoutez une voix amie : reprenez vos travaux.

Trois jours à jamais mémorables ont fait avancer le progrès d'un siècle ; des concessions hier inespérées vous ont été faites, de plus grandes encore vous sont promises ; patience donc, patience !

Toujours trop d'ambition perdit l'homme, dans quelque sphère que le sort l'eut placé.

Pensez-y : des prétentions exagérées compromettraient le salut de la République, en permettant à ses ennemis de conspirer au milieu du désordre.

En même temps qu'elles entraveraient les travaux du gouvernement, qui s'occupe de l'amélioration de votre sort.

Enfin, elles épouvanteraient le capitaliste.

Le capitaliste; il ne s'agit pas ici de joueurs à la Bourse, mais bien de cet honnête travailleur qui, avec votre concours, réglant ses affaires prudemment, a pu, dans une longue suite d'années, se procurer ce qu'on nomme de l'aisance; celui qui vous donne de l'ouvrage à tous.

Le capitaliste, dis-je, est d'un naturel craintif; il a peur non pour lui, mais pour cette fortune achetée au prix de tant de veilles et de soucis; car il a ses peines aussi, lui, n'en doutez pas.

(La suite à demain.)

Notre format nous forçant de donner par extraits seulement, la circulaire du Ministre de l'intérieur aux Commissaires délégués dans les départements, nous en avons pris les passages les plus saillants.

Après avoir exposé que la République récemment inaugurée n'était pas le résultat fortuit d'un mouvement spontané de colère; après avoir recommandé à MM. les Commissaires délégués d'user de modération; point de vengeance, point de réaction,

M. le ministre continue ainsi :

« Toutefois, que cette générosité ne dégénère pas en faiblesse. En vous abstenant de toutes recherches contre les opinions et les actes politiques antérieurs, prenez comme règle que les fonctions politiques, à quelque degré de la hiérarchie que ce soit, ne peuvent être confiées qu'à des républicains éprouvés.

» A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez donc des hommes sympathiques et résolus. »

En terminant, le Ministre de l'intérieur recommande d'accueillir avec une égale complaisance toutes les idées, même les plus exaltées; mais aussi de sévir rigoureusement, si les hardiesses de l'imagination, si les témérités du langage frappaient les personnes, au lieu de s'adresser à la marche du gouvernement.

## CHRONIQUE DU JOUR.

Par décret du 7 mars dernier, le gouvernement provisoire a décidé qu'un comptoir national d'es-compte serait créé dans toutes les villes industrielles, selon le besoin des localités, et sur les bases suivantes:

Un tiers en argent par les associés souscripteurs.

Un tiers en obligations par les villes.

Un tiers en bons du trésor.

S'adresser, pour la création de ces comptoirs, au ministre des finances.

— Un comptoir national au capital de vingt millions est déjà formé à Paris.

— Par décret du même jour, il a été décidé qu'à partir du 19 mars, l'intérêt de l'argent déposé à la Caisse d'épargne serait fixé à cinq pour cent.

— Louis-Philippe aurait, dit-on, placé soit en Amérique, soit en Angleterre, la somme énorme de deux cent millions de francs.

— On vient encore une fois de changer la disposition des vraies couleurs du drapeau national. Voici quel sera leur rang: le bleu tenant au bâton, le blanc au milieu et le rouge devra flotter.

Espérons que ce sera la dernière transformation qu'il devra subir.

— On nous mande d'Afrique: La reconnaissance de la République s'est faite un peu froidement de la part de la population; M. le général Changarnier a reçu des mains du duc d'Aumale le commandement par intérim en attendant le retour du général Cavaignac, nommé gouverneur-général par le gouvernement provisoire.

— Le général de division Le Pays de Bourjolly, nommé au commandement de la 7<sup>e</sup> division militaire, est arrivé dans notre ville; il en a pris immédiatement le commandement.

— Le groupe Phalanstérien de Lyon ouvrira aujourd'hui à midi, dans le local de la loge des Enfants d'Hiram, pavillon de Flore, aux Brotteaux, des conférences socialistes, sur l'organisation du travail et la régénération de la société.

— Par décret du Commissaire délégué, le tirage au sort commencera le 20 courant dans le département du Rhône.